

Chronique de documentation

G. P.

Volume 28, numéro 2, 1960

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1103391ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1103391ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0004-6027 (imprimé)

2817-3465 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

P., G. (1960). Compte rendu de [Chronique de documentation]. *Assurances*, 28(2), 108–116. <https://doi.org/10.7202/1103391ar>

Chronique de documentation

par

G. P.

108

Assurances terrestres, par le professeur Louis Baudouin. Les éditions scientifiques, Inc., 5451, rue Durocher, Montréal 8.

Nous tenons à donner la première place dans cette chronique au livre que M. Louis Baudouin vient de faire paraître sur les assurances terrestres. L'auteur, qui est professeur à la faculté de droit de l'Université McGill, y fait une très intéressante étude des assurances au Canada: des problèmes constitutionnels à l'assurance contre l'incendie et aux assurances de personnes et de responsabilité. Après avoir passé en revue les principes généraux, M. Baudouin aborde chaque groupe d'assurances en illustrant les règles qu'il expose par une étude fouillée et remarquablement classifiée de la jurisprudence. Ce qui est particulièrement intéressant dans son travail, c'est qu'il ne se contente pas d'exprimer un principe ou une idée générale, il les appuie sur des textes, des jugements, des arrêts. Et ainsi il clarifie une pratique rendue souvent difficile par des décisions contradictoires apparemment ou en fait.

M. Baudouin traite le sujet avec la remarquable méthode de travail et le souci d'ordre dans les idées, dont ses autres livres sont marqués. Il nous semble que cette fois il allie également à la tendance généralisatrice qui est bien dans sa formation latine, la recherche du précédent, de la chose jugée qui caractérise le milieu d'inspiration britannique où il vit.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur ce livre. Ils y trouveront des directives dans un métier qui en a grand besoin.

Hartford, a Trusted Name in Insurance For 150 Years: 1810-1960.

Le groupe de la Hartford est, aux États-Unis, un des plus puissants et des plus actifs dans une ville qui en compte beaucoup d'autres comme la Travelers et, sauf erreur, l'Aetna. Il célèbre cette année son cent cinquantième anniversaire et, à cette occasion, il publie un album rappelant ses débuts et son essor — qui sont aussi sous bien des aspects celui de l'assurance chez nos voisins. L'album est illustré de gravures qui évoquent certains événements de l'histoire des États-Unis, à laquelle est intimement mêlée l'assurance incendie en particulier. C'est un document qu'il faut mettre dans le dossier de l'histoire de l'assurance chez nos voisins et dans le monde, puisque les États-Unis jouent dans ce domaine un rôle de premier plan.

109

Canadian Handbook of Pension and Welfare Plan, par William M. Mercer. CCH Canadian Limited, 411 Transportation Building, Montréal.

Cet ouvrage fort bien fait traite des fonds de retraite et des assurances destinées à apporter au personnel de l'entreprise à la fois une sécurité indispensable, une utile stabilité et des modes de rémunération qui permettent de rémunérer les employés supérieurs sans les exposer à payer des taxes trop élevées. C'est ce que les Américains entendent par les « stock option plans », « stock purchase plans », « deferred compensation plans », « compounding incentive plans », « profit sharing plans », « savings plans », « guaranteed annual wage plans » et les « industry-wide welfare plans ».

Lloyd's.

« Lloyd's is an insurance market where with few exceptions any insurable risk can be placed with Lloyd's Underwriters. »

Llaughter at Lloyd's, by H. Bateman.

110 Lloyd's est le titre d'une plaquette fort bien illustrée, que nous apporte le courrier avec les compliments d'un Lloyd's broker, H. J. Symons (Agencies) Ltd. On y trouve en première page cette phrase où il est dit que tout risque assurable peut être placé auprès de Lloyd's par l'entremise d'un courtier qui y est accrédité. C'est vrai. Comme aussi toutes les choses qui circulent à propos de Lloyd's, London: des plaisanteries aux affirmations les plus sérieuses au sujet de la solidité de l'Association, de son organisation interne bizarre, mais efficace, aux habitudes des Lloyd's Underwriters' — groupe étonnant de spécialistes des assurances, prêts à tous les risques dans certaines bornes, un peu naïfs parfois, mais accordant à l'honnêteté, à la parole donnée, à la bonne foi en affaires une extraordinaire importance qui a contribué dans l'ensemble à la réputation du groupe et de ses membres. La phrase est longue, mais longue également est la liste des choses que l'on peut dire au sujet de cet étonnant organisme fait de contrastes, d'oppositions, de fidélité au souvenir du passé, de la tradition — toutes choses dont l'Amérique se gausse facilement mais qui, dans le cas de Lloyd's, expliquent l'étonnante continuité de cette bien curieuse association.



Est-ce que seuls, nous gens d'Amérique, avons tendance à nous moquer de Lloyd's, vieille dame plusieurs fois centenaire à qui des piqûres d'hormone ou des opérations de plastique redonnent périodiquement une jeunesse et une vie nouvelle? Que non. Pour s'en convaincre, il suffit de feuilleter des brochures ou des albums, comme « *Llaughter at Lloyd's* » qu'un autre courrier nous apporte. Cette fois, c'est de la maison Stewart Smith qu'elle nous vient. *Llaughter at Lloyd's*, c'est un album de dessins humoristiques et de caricatures de H. M. Bateman, avec des reproductions aussi

connues et aussi amusantes que « Musical Interlude », « The Underwriter who never missed a total loss », « The shareholder who dared to criticize the Chairman's report » et « The Underwriter who missed the total loss ». Comme le dit M. George Stewart dans la préface de l'album, ce qui caractérise l'humour britannique, c'est son sens du ridicule. Si, ici, on le déploie abondamment, par contre, on sent que ceux qui contribuent à la répandre, montrent en même temps leur goût de la bonne blague et un grand respect pour cette énorme affaire qu'est Lloyd's. Partout ailleurs, là où on a le goût de la logique par exemple, un pareil organisme n'aurait pu naître et se développer. En Angleterre, où tout s'adapte à tout suivant les besoins et la tradition et non nécessairement suivant la logique apparente, Lloyd's a pu naître et atteindre à une étonnante situation dans le monde des assurances.

111

Cet album de Bateman fait penser aux bonnes blagues qui circulaient il y a quelques années sur la voiture Ford et que certains attribuaient à la maison même: forme de publicité que peut se permettre une grande maison, comme ce chocolatier français qui annonçait ainsi son chocolat grisâtre: le seul qui blanchit en vieillissant.

Législation générale concernant l'assurance en France, 1960.

Aux Éditions de l'Argus, 2 rue de Châteaudun, Paris, IXe.

L'Argus a réuni en un volume les textes de loi qui régissent les assurances en France. On y trouve la loi de 1930 relative au contrat d'assurance, celle de juin 1938 unifiant le contrôle de l'État sur les entreprises d'assurances, le décret de 1938 réglant la constitution, le fonctionnement et le contrôle des sociétés d'assurances, celui d'août 1941 qui a trait aux cautionnements et aux réserves des sociétés, la loi de 1946 relative à la nationalisation de certaines sociétés d'assurances, le décret du 30 juin 1952 qui crée le fonds de garantie auto-

mobile, le décret de janvier 1959 ayant trait à l'assurance automobile obligatoire et, enfin, celui de juillet 1959 qui traite de la comptabilité des sociétés d'assurances.

L'assurance maritime française, par John Paul Govare, à l'Argus, 2 rue de Châteaudun, Paris, IXe.

112

M. Govare est un ancien assureur maritime et un ancien arbitre-rapporteur près le Tribunal du Commerce; il est par conséquent bien placé pour traiter d'un sujet aussi vaste que l'assurance maritime comme on la pratique en France. A ceux qui veulent comprendre ce qui se fait ailleurs, comprendre également des choses qui leur paraissent peu claires dans la pratique de tous les jours et dans l'interprétation des clauses du contrat américain ou anglais, nous conseillons ce livre dans lequel M. Govare aborde les problèmes de la pratique dans un ordre excellent et avec cette clarté d'exposition qui caractérise l'esprit français. On lui reproche parfois un certain goût de ratiociner et de compliquer. Pour nous, nous l'admettons sans ambages, c'est dans un texte écrit par un Français intelligent que nous cherchons avec le plus d'intérêt l'explication d'une question difficile. Pourvu évidemment que l'auteur, en subissant l'influence américaine ou allemande, n'ait pris le goût des exposés longs et lourds, ambigus et contournés qui font penser à un labyrinthe touffu et presque inextricable.

L'auteur s'explique dès le début de son étude à ce sujet: «... j'ai suivi (dans cette deuxième édition) la même règle que celle que je m'étais tracée pour la première, sacrifier la forme juridique à la clarté, simplifier l'exposé pour être compris de tous.» Il nous paraît y avoir réussi dans cet ouvrage qui lui a valu, d'ailleurs, d'être couronné par l'Académie de marine.

Normalisation du service des sinistres. Rapport de la Commission d'amélioration des méthodes administratives. Syndicat National des Courtiers d'Assurances. Paris.

On trouve dans ce texte photocopié les travaux faits par un comité du Syndicat National des Courtiers d'assurances pour établir la normalisation du service des sinistres dans les cabinets de courtage. Il s'agit, en somme, d'établir un certain nombre de textes destinés à simplifier et à uniformiser les méthodes de travail pour l'ouverture, la gestion et la solution du dossier de sinistres. Besoin de tous les pays que celui de simplifier, d'ordonner, d'uniformiser. Aussi, certaines des solutions peuvent-elles être une réponse à nos besoins à nous du Canada. Même si une certaine adaptation s'impose, nous sommes convaincus que des textes de ce genre peuvent être utiles. Et c'est pourquoi nous avons cru bon de signaler celui-ci à nos lecteurs et à nos amis de l'Association des courtiers d'assurances de la province de Québec. Si notre association peut se targuer de beaucoup de choses, il lui reste à faire un effort sérieux auprès de ses membres pour les aider à améliorer leurs méthodes de travail. Le texte de nos collègues de France pourrait être utile à ce propos.

113

L'effort de recherches et d'étude fait par le milieu américain des assurances.

— Proceedings of the eleventh annual Insurance Conference, March 11, 1960. College of Commerce Conference Series, Number C-136. Ohio State University publications.

— Risk Management to-day, problems, trends and practices. Insurance Division. American Management Association, Inc.

— Proceedings of the Second Annual Insurance Conference, Edited by Nestor R. Ross. College of Business and Public Administration. The University of Arizona, 1960.

— The Journal of Insurance. Wesleyan University, Bloomington, Illinois.

— Million Dollar Round Table, proceedings, 1958.

— Quarterly of the National Fire Protection, N.F.P.A., 60 Batterymarch, Boston.

— The Annals, Summer 1960. The Society of Chartered Property & Casualty Underwriters.

114

Le milieu des assurances est vivant chez nos voisins du sud. Servi par des intérêts énormes, il est curieux à observer non seulement dans ses manifestations de tous les jours, mais dans son effort d'amélioration pourvu par les intellectuels tout autant que par les techniciens. On en a un exemple avec ces sept publications. Trois sont la relation des travaux présentés à des congrès annuels tenus par des assureurs dans les écoles d'administration de deux universités et à la National Association of Life Underwriters; trois autres sont des revues consacrées aux problèmes de l'assurance: l'une (The Annals) est l'organe de la Society of Chartered Property & Casualty Underwriters. On y étudie avec beaucoup de détails certains problèmes courants sous l'angle pratique en général, mais aussi théorique, ainsi cette étude de tarification intitulée «The Rationale of the Fire Schedule — Part I — Theory». Une autre revue «The Journal of Insurance», est l'organe de l'association américaine des professeurs d'assurance dans les universités. Quant à la troisième, «Quarterly of the National Fire Protection Association», nos lecteurs la connaissent; elle a pour objet principal de présenter les travaux statistiques et techniques des comités de la N.F.P.A. — cette puissante association qui fait tellement pour améliorer les méthodes de prévention et de lutte contre l'incendie chez nos voisins et dans le monde entier.

Reste «Risk Management to-day», dans lequel on trouve les travaux présentés au congrès d'automne 1959 de l'Amer-

ican Management Association. On sait ce qu'est cette puissante association d'hommes d'affaires, qui, chez nos voisins, réunit périodiquement ses membres en des colloques, des groupes de discussion, des congrès, des conférences où sont passés en revue, analysés, discutés, les problèmes principaux des grandes affaires: de la concurrence étrangère, russe en particulier, aux méthodes de travail les plus récentes, de l'organisation interne du travail aux questions ouvrières, des problèmes de retraite aux problèmes de maladie, d'absence du travail. L'assurance n'est pas la moins active des initiatives de l'Association; elle donne lieu à des *seminars*, des *workshops* et des conférences où se discutent périodiquement les questions qui se posent chaque jour dans la pratique. Si l'on tend aux exposés et aux solutions les plus simples et les plus pratiques, le milieu de l'A.M.A. n'en est pas moins intéressant. A ces réunions se présentent des représentants des maisons les plus importantes des États-Unis (ils sont de 800 à 1500), qui ne dédaignent pas de présenter leurs propres problèmes et solutions avec une étonnante franchise. C'est par là que le milieu est peut-être le plus intéressant parce qu'il constitue une clinique étonnamment vivante.

115

Pension Planning — A Data Book. AMA Research Study 43. American Management Association.

A ceux qui ont trente ans, la retraite, c'est un moment lointain qu'on aperçoit vaguement et dont on n'a pas à se préoccuper puisque l'on est dans la période dynamique, celle qui permet de préparer l'avenir. Pour les plus de soixante ans, c'est au contraire la question primordiale, celle qui permet de passer à une demi-activité tout en gardant un revenu suffisant pour vivre au ralenti, mais agréablement, sans inquiétude. Cette étude de l'A.M.A. est intéressante parce qu'elle résume une enquête faite auprès de cent vingt-sept compagnies (groupant plus d'un million d'employés) qui ont un

116

fonds de pension et, ce qui est mieux, une politique de retraite du personnel. Ce sont deux choses bien différentes, comme l'on sait — l'une brutale qui met au rancart à partir d'un âge donné sans trop tenir compte de l'état de santé du retraité, 65 ans par exemple, événement qui se produit avec la rigueur d'un phénomène physique, et sans tenir compte des contingences morales. L'autre se préoccupe des désirs du personnel, de sa capacité de travail, de sa compétence, de son aptitude à rendre service à la maison au-delà de l'âge prévu par la retraite. L'auteur consacre un chapitre à cet aspect du sujet qu'il appelle « Personnel Policy on Retirement ». Ce chapitre n'est pas sans intérêt puisqu'il analyse la réaction du pensionné et ce qui est fait dans certaines maisons pour le préparer à l'idée de la retraite. Il donne également des statistiques indiquant l'attitude des intéressés dans l'ensemble:

- a) envers l'idée de la retraite
- b) envers l'usage qui peut ou doit en être fait.

Et, pour finir, le chapitre traite de ce qui peut être fait pour adoucir le choc, pour aider le retraité à accepter l'idée et le fait de la retraite, pour garder un contact amical avec lui après son départ. Toutes choses qui relèvent de la plus stricte humanité. Comme on est loin de la société décrite dans les romans de Dickens et des diatribes les plus virulentes de Karl Marx et de ses disciples !



Le problème de l'inflation se pose là comme ailleurs en Amérique ou, peut-être là plus qu'ailleurs, puisque la rente — élément statique — reste fixe devant un pouvoir d'achat décroissant. L'auteur de l'étude, Elliot Romm, sous le titre de « Revaluation », aborde la question en montrant ce qui se fait à ce propos, surtout à la Teachers' Insurance and Annuity Association qui, à l'aide de placements en actions, essaye de rétablir l'équilibre.